



Ma femme demande le divorce j'ai besoin d'aide

Par **Francois38130**, le **22/09/2016** à **16:52**

Bonjour je vien de recevoir une demande de divorce en main propre de la part d'un huissier de justice ou ma femme me demande 250€ par enfants de pension alimentaire j'ai trois enfants a charge âgé de 20 ans 16 an et 11 ans celui de 20 ans prépare un bts en alternance et percois tout les mois 890€ Les deux autres sont scolariser.elle me demande aussi 25000€ de compensation je ne c'est plus comment faire je cherche de l'aide svp quel son svp mes droits?

Ma situation

je suis en invalidité 2eme catégorie depuis 1998 reconnue par la sécurité social je persois tout les mois un montant de 1670€ entre la securite social et ag2r la complémentaire en espèrent d'avoir une reponse de votre part.

Cordialement

Par **cocotte1003**, le **22/09/2016** à **17:43**

Bonjour, demander est une chose, obtenir en est une autre. Pour quel motif votre ex demande une compensation financière par exemple parce qu'elle n'a pas pu avoir une carrière professionnelle due à vos changements professionnels ou parce que vous gardez le domicile dont elle a une part..... pour votre grand fils, il faut voir les dépenses qu'il a comme frais scolaire, de transport, permise de conduire à passer.... parce qu'avec ses revenus il peut certainement s'entretenir seul. Faites le calcul de vos charges comme loyer, électricité, essence, crédits.... pour y présenter au juge qui déterminera alors les pensions alimentaires pour vos enfants par rapport aussi aux besoins des enfants et aux revenus et charges de

votre femme. Il existe un tableau des pensions alimentaires que vous pouvez consulter sur internet auquel les juges peuvent aussi se référer. N'oubliez pas que votre avocat est là pour vous conseiller sur le montant à proposer, cordialement

Par **Francois38130**, le **22/09/2016** à **20:56**

Non le grand de 20 ans a se quil faut permis de conduire et voiture qu'on lui a payer d'occasion comptant.elle est actuellement en arrêt maladie long durée après une opération de l'épaule peut elle vraiment me demander cette sommes de compensation et se montant de 250€ par enfants alors que je touche seulement 1670€ par mois